

Conseil d'école n°1

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

Lecture par le directeur d'un courrier préalable suite au drame survenu à Pantin (suicide d'une directrice). Les membres du conseil d'école approuvent ce texte à l'unanimité. Il sera envoyé, joint au compte-rendu, à l'inspection et le maire propose de le faire parvenir aux élus départementaux.

Elections des représentants des parents d'élèves

Sur 253 inscrits sur les listes, 134 votants soit 53%.

Très peu de parents se sont déplacés pendant l'ouverture du bureau de vote, cette année, tout comme les années précédentes.

Le conseil d'école approuve donc à l'unanimité le passage au vote à 100% par correspondance à compter de l'an prochain.

Cette année

176 élèves :

- 63 en maternelle : 13 PS, 27 MS et 23 GS (3 classes en doubles niveaux)
- 113 en élémentaire : 26 CP, 19 CE1, 27 CE2, 19 CM1 et 22 CM2 (5 classes à niveau simple, pour la première fois depuis l'ouverture de l'école !)

2 nouveaux enseignants pour assurer les compléments de Mmes Peschard et Dubois, et le complément du directeur.

Décloisonnements et échanges de services en maternelle, en CP ET CM1.

L'unité d'enseignement externalisée de l'IME de Nevoy

Le dispositif se poursuit cette année avec un nouvel enseignant, Raphaël Peho.

5 élèves qui viennent le jeudi matin et le vendredi matin. Cantine le vendredi midi.

Inclusions avec les élèves de la classe de CE1.

Projets communs avec les CE1 : musique avec intervenante, jardinage.

Une inclusion individuelle pour un élève en CE1 et une autre est prévue.

Ce dispositif est en réussite.

Règlement scolaire

Modifications dues au changement de l'âge de la scolarité obligatoire qui passe à 3 ans.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité par le conseil d'école.

Projets pour cette année

- Projet sur les arbres pour les GS, les CP et les autres classes de maternelle : 3 sorties sont prévues à l'Arboretum des Barres, interventions de partenaires extérieurs, sorties régulières dans Dampierre. Objectif principal : observer les changements de la nature au fil des saisons.
- Classes de découverte : CM1 et CM2, à Lans en Vercors avec spéléologie (si le projet est approuvé et le financement possible). Les CM2 partiront du 21 au 30 mai 2020 (départ de nuit et retour tôt le matin), les CM1 les rejoindront du 24 au 30 mai 2020. Une réunion de préparation sera organisée en décembre. Du fait de l'activité spéléo, ce sont des classes un peu plus onéreuses donc il y aura encore besoin de financement avec divers projets (chocolats, sapins, gâteaux, etc.)
- Interventions de la médiathèque de la communauté de communes : 5 interventions par classe dont une à la médiathèque
- Projet avec un auteur pour les CM2 (Emilie Vast)
- Rencontres USEP dont un cross de secteur organisé à Dampierre en mars 2020
- Cinématernelles
- Ecole et Cinéma
- JMF
- Classe itinérante culturelle pour les CP-CE1 avec, en juin, une sortie aux Musées Girodet et de la Tannerie à Montargis
- Sortie le 22 novembre : les cycles 3 iront assister à la coupe du monde de sabre féminine à Orléans
- Information sur le secourisme pour les CM1-CM2 avec l'ADEDS

Rendez-vous de fin d'année

Cette année, il y aura un spectacle de fin d'année (date prévisionnelle : samedi 6 juin) et une kermesse (date prévisionnelle, à confirmer : samedi 20 juin).

Exercices sécurité

L'école de Dampierre a un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) concernant les risques majeurs (Centrale, route nationale et conduite de gaz) et un concernant les attentats/intrusions.

Il y a 3 exercices évacuation incendie par an.

Un exercice est prévu le 18/11 matin (attentat/intrusion). Les parents élus sont invités à observer l'exercice.

Coopérative scolaire

Merci aux parents venus signer l'exercice 2018-2019.

Point sur les dépenses/recettes.

Questions diverses

- Questions des parents élus :
 - o Y a-t-il possibilité de faire une sortie plus conséquente pour les CE1 en fin d'année ? (cette cohorte a eu une annulation de sortie quand ils étaient en maternelle)
L'équipe enseignante étudiera la remarque et précise que les sorties font partie d'un projet.

- Y a-t-il possibilité d'adapter le système de notation pour les élèves daltoniens ?
L'équipe enseignante indique que cela est tout à fait possible et qu'il faut se rapprocher de l'enseignante en question pour la mise en place.
- Concernant le mot pour l'autorisation de sortir de l'école avec les animateurs sur le temps de la pause méridienne : il faut le remplir uniquement si on ne souhaite pas que notre enfant sorte de l'école pour aller au city stade.
- Remarque de la mairie : le permis à points a été remis en place à la cantine et un élève a même été exclu cette semaine.
- Question du directeur à la mairie : Est-ce possible de condamner l'accès derrière la cabane de rangement en maternelle ? La mairie accepte cette intervention.